



# LIGUE DES COMPOSITEURS CANADIENS

## RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT POUR

2000-2001

J'aimerais d'entrée de jeu remercier le toujours énergique et ingénieux Tim Brady, de présenter ce rapport du président à la 50e Assemblée générale annuelle de la LCC, ce 6 mai 2001, à Kitchener-Waterloo. Il m'est malheureusement impossible de me joindre à vous puisque j'assiste à la création d'une de mes œuvres, THE CANADIAN SHIELD, au Ontario Youth Orchestra Festival à Kingston, où j'occupe la fonction de compositeur-en-résidence.

Comme par les années passées, j'aimerais rappeler d'abord l'essentiel de notre mandat. Le Conseil de la Ligue des compositeurs canadiens a pour mission de représenter les intérêts supérieurs des compositeurs du Canada. Selon les circonstances, nous soumettons les préoccupations des compositeurs aux gouvernements, aux conseils des arts, aux radiodiffuseurs, aux interprètes, aux sociétés de droits d'exécution et au Centre de musique canadienne. Nous recueillons et diffusons l'information susceptible d'intéresser les compositeurs, et nous les informons des questions affectant leur statut d'artistes au Canada. Le travail que nous effectuons est bénévole. C'est au dévouement des membres du Conseil, qui mettent généreusement leur temps et leur expertise au service de leurs collègues, que nous devons de pouvoir accomplir une tâche aussi considérable. À cet égard, nous sommes également très redevables à notre administrateur salarié, Mitchell Kitz.

Les membres du Conseil d'administration de la Ligue des compositeurs canadiens ont continué, comme ils le font depuis quelques années, de communiquer entre eux surtout par courriel, ce qui s'avère commode, efficace et, surtout, bon marché. Des rencontres occasionnelles demeurent toutefois très utiles. Au cours de l'année dernière, une réunion de l'exécutif a eu lieu à Toronto pendant le week-end des 17 et 18 février 2001. J'aimerais rappeler ici le décès de Michael J. Baker au cours de l'année qui vient de s'écouler, et souligner une fois de plus l'excellent travail qu'il a accompli au sein du conseil exécutif depuis 1993. Avec le départ de Michael, la LCC ne compte plus désormais que 11 représentants: John Burge (président), Patrick Carrabré (vice-président), Laura Hoffman (secrétaire), Tim Brady (trésorier), Janet Danielson, Denis Dion, David Eagle, Keith Hamel, Alice Ho, Michael Hynes et Robert Lemay. Collectivement, ces compositeurs représentent notre vaste pays grâce à deux représentants de la Colombie-Britannique (Janet Danielson et Keith Hamel), un de l'Alberta (David Eagle), un pour la Saskatchewan et le Manitoba (Patrick Carrabré), trois de l'Ontario (John Burge, Alice Ho et Michael Hynes), trois du Québec (Tim Brady, Denis Dion et Robert Lemay) et un des provinces de l'Atlantique (Laura Hoffman). Le président émérite est John Weinzweig, qui continue d'assister aux réunions et de nous faire profiter de ses conseils judicieux.

J'aimerais remercier tous ces compositeurs du temps, des idées et de l'énergie qu'ils ont fournis à la Ligue au cours de cette année. J'aimerais remercier en particulier les membres de l'exécutif qui ont accepté de se présenter de nouveau aux élections. À l'exception de ceux de l'Ontario, tous les représentants des autres provinces ont été réélus par acclamation; ils rempliront un autre mandat de deux ans, ce qui assurera une continuité très profitable. Michael Hynes et Alice Ho ont décidé de ne pas se représenter, et j'aimerais souligner que le temps qu'ils au passé au conseil fut bien employé. En plus de moi-même, les représentants de l'Ontario (également élus par acclamation) seront Omar Daniel, Micheline Roi et Paul Steenhuisen. Les perspectives différentes qu'apportent de nouvelles voix sont toujours intéressantes et j'ai hâte de travailler avec ces compositeurs à l'avenir.

Pour ce qui est des finances de la LCC, je dois remercier une fois de plus la Fondation SOCAN, qui nous a versé une subvention de fonctionnement de 7 000.00 \$ cette année. La Fondation SOCAN nous a également accordé un montant de 7 500.00 \$ pour couvrir les dépenses liées aux célébrations du 50e anniversaire de la Ligue, tenues conjointement avec le OPEN EARS FESTIVAL à Kitchener-Waterloo, ainsi qu'une somme de 1 000.00 \$ pour la publication du livret du 50e anniversaire. Voici une excellente occasion de remercier Peter Hatch, le directeur artistique du OPEN EARS FESTIVAL, dont les idées, l'initiative et les talents d'organisateur ont grandement aidé à intégrer les fêtes de notre 50e anniversaire dans un festival déjà florissant. À titre de compositeur, Peter est aussi membre de la LCC et il a siégé au Conseil exécutif dans les années 1990. La Ligue a également reçu du Conseil des Arts du Canada des fonds qui nous permettent d'administrer la Section canadienne de la Société internationale pour la musique contemporaine.

Avec le jumelage de l'AGA de la Ligue au OPEN EARS FESTIVAL, il s'agissait de la troisième fois en autant d'années que nous étions en mesure de greffer notre Assemblée générale aux événements d'un autre organisme, ce qui augmente de beaucoup notre visibilité (en 1999, nous nous sommes associés à l'AGA de la SOCAN; en 2000, à la Conférence biennale d'Orchestres Canada à Montréal). Ce serait merveilleux de poursuivre dans cette voie, et si un membre de la LCC a une idée où l'AGA de 2002 devrait avoir lieu (en mai ou juin), l'exécutif serait ravi de recevoir vos suggestions. Évidemment, une autre Conférence d'Orchestres Canada en 2002 pourrait s'avérer l'événement le plus bénéfique aux deux organismes.

De juin 2000 à mai 2001, le Conseil de la LCC s'est penché notamment sur les questions suivantes:

L'American Federation of Musicians - Section canadienne

Certains d'entre vous se souviendront peut-être que mon Rapport de l'année dernière incluait un long résumé des dispositions qu'envisageait la Section canadienne de l'American Federation of Musicians au sujet de l'Accord sur l'utilisation personnelle par les compositeurs des enregistrements sur bande. Comme il n'y a pas eu de nouveaux développements en cette matière, il serait peut-être préférable de ne pas réveiller le chat qui dort. Entretemps, ma recommandation serait que les membres de la LCC fassent comme d'habitude, c'est-à-dire que les compositeurs traitent les enregistrements non commerciaux (réalisés à partir de radiodiffusions de la SRC, par exemple) comme des enregistrements d'archives et leur apposent une étiquette portant l'énoncé suivant:

L'exploitation commerciale de cet enregistrement est strictement interdite. Il ne peut être diffusé, vendu, loué, copié ni utilisé aux fins d'exécution ou de synchronisation de quelque genre que ce soit.

Dans un domaine connexe, j'ai reçu l'été dernier un courriel d'un membre de la LCC qui demandait un conseil sur l'utilisation d'un court échantillon de matériau enregistré sur le site Web d'un compositeur, plus précisément, de musique enregistrée par des membres de l'American Federation of Musicians. Le Section canadienne de l'AfoM approuve la ligne de conduite suivante à cet égard:

Les enregistrements de musique faisant appel à des musiciens de l'AfoM peuvent être utilisés sur Internet à titre d'échantillons sonores en autant que:

la durée n'excède pas 30 secondes; et que  
le but soit strictement l'écoute (aucun téléchargement)

#### Orchestres Canada

En ce qui touche Orchestres Canada, deux choses sont peut-être dignes de mention. La première est que l'entente distincte sur le tarif entre les orchestres canadiens et la SOCAN expire en 2002. Cette entente permet aux orchestres de payer un tarif de licence de concert annuel, basé sur chaque concert (Tarif du Bureau du Droit d'auteur 4B.2), quelle que soit la quantité de matériau sous copyright exécutée. Ce tarif est établi selon le budget annuel de l'orchestre. J'ai déjà parlé à Paul Spurgeon, conseiller juridique auprès de la SOCAN, au sujet de la participation de la LCC à la conclusion d'une nouvelle entente. Les exécutions d'œuvres canadiennes pour orchestre constituent une partie considérable des redevances versées dans le fonds commun de musique classique à la SOCAN, et la LCC a tout intérêt à ce qu'une nouvelle entente soit conclue avec Orchestres Canada.

Le second élément relié à Orchestres Canada est le départ à la retraite de celle qui est depuis longtemps la directrice générale de cet organisme, Betty Webster. Lors de mes contacts avec Betty au cours des dernières années, je l'ai toujours trouvée accessible et serviable, et je sais que les orchestres et les musiciens partout au pays la tiennent en très haute estime. La Ligue lui offre ses meilleurs souhaits.

#### LA SOCAN - Le Bureau canadien du Droit d'auteur

La LCC a des contacts réguliers avec la direction de la SOCAN au sujet de questions d'intérêt commun. Nous sommes particulièrement bien secondés à ce chapitre par Victor Davies et Alexina Louie, membres du conseil d'administration de la SOCAN ainsi que de la LCC. Tous deux viennent d'être reconduits pour un autre mandat de deux ans au conseil d'administration de la SOCAN. Le Bureau du Droit d'auteur du Canada a récemment tenu des audiences sur les augmentations de tarif proposées par la SOCAN pour les redevances recueillies pour les concerts de musique populaire et de musique classique (Tarif 4A et 4B). Ces redevances sont par la suite distribuées par la SOCAN aux détenteurs de musique sous copyright exécutée en concert. Les tarifs de concert actuels ont été établis en 1997 par le Bureau du Droit d'auteur. Pour les concerts de musique populaire, les redevances équivalent à 2.5% des recettes brutes de chaque événement, alors que pour les concerts de musique classique, elles se chiffrent à 1.3% des recettes brutes. Les deux tarifs exigent un montant minimal de 20.00 \$. La SOCAN a proposé une augmentation de 20% pour couvrir les cinq dernières années, ce qui porterait les redevances pour l'année 2002 jusqu'à 3.0% pour la musique populaire et à 1.56% pour la musique classique. À noter que le taux inférieur pour les concerts de musique classique se fonde sur le fait que les œuvres présentées à des concerts de musique classique ne sont pas toutes protégées par un copyright, alors que presque tout le matériau exécuté aux concerts de musique populaire est sous copyright.

Le 6 mars 2001, j'ai représenté la LCC parmi les témoins de la SOCAN lors des Audiences du Bureau du Droit d'auteur du Canada sur les tarifs de concert. Il serait beaucoup trop long d'exposer l'historique et l'information expliquant les événements et les questions qui ont influencé les décisions antérieures du Bureau du Droit d'auteur ainsi que les propositions actuelles de la SOCAN. On n'attend pas la décision du Bureau sur la proposition actuelle avant la fin de l'été ou le début de l'automne; dans un prochain numéro du Bulletin de la LCC, on trouvera un rapport plus détaillé sur le sujet. J'aimerais mentionner cependant que l'impression que je retire des débats est que le dossier de la SOCAN était extrêmement bien préparé et que les conseillers juridiques Paul Spurgeon et Gilles Daigle ont très bien plaidé la cause de la SOCAN. Assistaient également aux audiences du côté de la SOCAN le consultant en musique/compositeur/interprète Paul Hoffert (qui a rédigé un rapport sur l'impact du Tarif 4A sur la promotion des concerts) et l'auteur Marc Chabot. En outre, la SOCAN a commandé à la firme WEF A Inc. une analyse économique intitulée 'Redevances minimales raisonnables en vertu des tarifs de la SOCAN et les principes économiques fondamentaux'. On ne peut certainement pas prédire quelle décision prendront les juges, mais j'ai confiance que le pourcentage du tarif augmentera.

#### La Société internationale pour la musique contemporaine

Une fois de plus cette année, Keith Hamel a représenté le Canada auprès de la SIMC. Keith a assisté aux Journées mondiales de la musique 2000 au Luxembourg du 29 septembre au 8 octobre. Trois œuvres canadiennes (des compositeurs Gilles Gobeil, Michelle Boudreau et Alice Ho) ont été présentées au Festival. Un rapport sur ce Festival paraîtra dans un prochain Bulletin de la LCC. L'édition 2001 des Journées mondiales de la musique aura lieu à Yokohama, au Japon. Trois œuvres canadiennes sont au programme - toutes des œuvres d'envergure

(pour orchestre ou orchestre de chambre) - composées par Paul Steenhuisen, James Tenney et Gilles Tremblay.

La Section canadienne de la SIMC a réuni un jury en février 2001 pour choisir les œuvres que soumettra le Canada aux Journées mondiales de la musique 2002 à Hong Kong. Chaque année, le nombre de compositions soumises au jury canadien augmente, et la sélection devient de plus en plus difficile. Le jury canadien de la SIMC se composait de Robert Lemay (représentant la LCC), de Rosemary Mountain (représentant la CÉC) et de Juliet Palmer (représentant l'AFCC). Le jury a retenu six œuvres, composées respectivement par Francis Dhomont, Denis Dion, Gordon Fitzell, Jocelyn Morlock, Scott Wilson et Keiko Yamanaka. Ces compositions couvrent un vaste éventail de styles, de genres et d'esthétiques, et le jury a été très heureux autant de la variété que de la qualité des œuvres soumises.

#### Communications

Michell Kitz continue de tenir à jour notre site Web à l'adresse <<http://www.composition.org>>. Ce site demeure un moyen très utile d'échanger de l'information et des idées. Le système informatique dont nous avons doté le bureau il y a quelques années est toujours satisfaisant, et il nous permet de maintenir un système de réponse vocale. On peut le rejoindre en composant notre numéro sans frais 1-877-964-1364.

La LCC publie trois fois par an un bulletin en français et en anglais intitulé le BULLETIN DE LA LCC. Cette publication reste pour nos membres la principale source d'information sur les activités du Conseil de la Ligue. Les articles sont signés le plus souvent par les membres du Conseil, mais nous invitons instamment nos membres à nous soumettre des textes. Je suis reconnaissant à Laura Hoffman d'avoir rempli la fonction de rédactrice du BULLETIN au cours de l'année dernière.

On me demande souvent d'écrire des lettres au nom de la LCC. Cela me permet d'avoir des contacts avec de nombreux individus qui travaillent très fort pour améliorer le statut de la musique canadienne et des compositeurs canadiens. Je ne devrais peut-être pas mentionner de nom, car je ne voudrais surtout pas offenser qui que ce soit par omission, mais quatre personnes me viennent spontanément à l'esprit. Je les présente à titre d'exemple d'initiative et de dévouement: Denis Dion, qui tente de ressusciter le Festival de musique nouvelle de l'Orchestre symphonique de Québec; Patrick Cardy, qui écrit chaque année au Ottawa Citizen pour souligner la faible quantité de musique canadienne dans la programmation de l'Orchestre du Centre national des Arts (Patrick et moi-même avons rencontré le directeur artistique de l'OCNA, Pinchas Zukerman, au cours de l'été 2000, et pourtant la musique canadienne fait à peine meilleure figure pendant la saison prochaine); Donald Patriquin, qui a passé d'innombrables heures à compiler un chapitre et un ajout sur les compositeurs canadiens de musique chorale et le processus de commandes musicales pour un ouvrage sur les chefs de chœur canadiens (chez Dundum Press) de Holly Jonas; et, finalement, Robert Cram, qui a tant fait pour lancer le Projet d'enregistrement Harry Somers, qui a conduit à la réalisation par le Centre de musique canadienne de trois CD de musique de Harry. S'il y a une question sur laquelle vous aimeriez que se penche la LCC, ou si vous souhaitez que je rédige une lettre au nom de la Ligue, n'hésitez pas à me contacter.

#### Le Centre de musique canadienne

Le CMC et la LCC continuent de parrainer chaque année le Prix Les Amis de la musique canadienne, d'une valeur de 1000.00 \$. L'année dernière, le prix a été décerné au compositeur et chef de chœur de Vancouver, Jon Washburn. Le prix a été remis au lauréat à Vancouver par Keith Hamel et Colin Miles, représentant respectivement la LCC et le CMC.

Je communique régulièrement avec la directrice générale du CMC, Elisabeth Bihl, et j'ai la conviction que le Centre est entre très bonnes mains. À l'instar de nombreux compositeurs partout au pays, j'ai participé au projet Musique pour les jeunes musiciens. Ce genre d'initiative rapportera des dividendes à l'avenir.

#### La Société Radio-Canada/The Canadian Broadcasting Corporation

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le dossier de Radio-Canada a été confié à Tim Brady et à John Weinzweig. Animé par le sentiment que personne à la radio anglaise de la CBC n'écoutait les doléances de la LCC, John a lancé une campagne très publique en adressant au quotidien The Toronto Star sa LETTRE DU JOUR le 9 juillet 2000. Ses reproches vis-à-vis de la SRC peuvent se résumer comme suit: la politique de la Société consiste à ne pas valoriser les compositeurs canadiens; elle célèbre à l'année longue les anniversaires de compositeurs européens du passé, alors que le décès d'un compositeur canadien ne donne lieu qu'à une émission de type nécrologique; les enregistrements de Radio-Canada accumulent des points de contenu canadien lorsque des interprètes canadiens jouent du Mozart; l'obsession de Radio-Canada à l'égard des créations nie le besoin de rediffuser les œuvres, chose pourtant nécessaire si l'on veut établir un répertoire standard de musique canadienne; la Société impose aux compositeurs canadiens un système de quotas, jumelé à des présentateurs qui semblent ignorants, sinon hostiles, à la musique canadienne; la case horaire en fin de soirée de l'émission TWO NEW HOURS est devenue un débarras pour la musique canadienne qui ne convient pas à la programmation diurne; l'émission de cinq heures RSVP TAKE FIVE 'Classics and Beyond' ne répond pas aux demandes des auditeurs au sujet d'œuvres canadiennes; on réfère ces derniers à TWO NEW HOURS (le répertoire canadien contient pourtant des 'classiques et autres'); même si plusieurs réalisateurs de Radio-Canada ont participé à des jurys pour Centredisques, ces enregistrements sont peu ou pas diffusés sur les ondes de la SRC.

Au cours de l'été et de l'automne, John Weinzweig a poursuivi sa campagne de correspondance avec Janet Lea, responsable des émissions musicales radiophoniques à la CBC, Alex Frame, vice-président de la radio de la CBC et Robert Rabinovitch, président et chef de la direction de la Société. L'édition du 10 décembre 2000 du Toronto Star a publié un article répondant aux plaintes de Weinzweig contre la SRC. Écrit par Martin Knelman, l'article s'intitulait 'Un compositeur dénonce l'absence de contenu canadien à la radio de la CBC'. Résultat de toute cette publicité, la Société a organisé une rencontre en février 2001 entre John Weinzweig et trois cadres de la CBC: Alex Frame, Janet Lea et David Jaeger (réalisateur de TWO NEW HOURS). John était accompagné d'Elisabeth Bihl, directrice générale du CMC. John est sorti de cette réunion avec l'impression qu'on allait à l'avenir chercher des solutions à plusieurs des questions qui le préoccupent, et il a beaucoup plus confiance en Radio-Canada et en sa capacité de soutenir et de promouvoir la musique canadienne. En particulier, la CBC a promis qu'on

réalisera une nouvelle série de 'portraits' de compositeurs canadiens, d'une durée de deux heures chacun. Ces émissions consisteront en une heure d'interview et de commentaires et une heure de musique du compositeur en vedette. On prévoit qu'elles seront diffusées tous les mois à partir de l'automne de cette année. De plus, Radio-Canada tiendra régulièrement des réunions de réalisateurs pour traiter de la programmation de musique canadienne. La Société augmentera en outre les sommes allouées aux commandes de musique nouvelle, qui se chiffrent actuellement à environ 90 000.00 \$ par année.

Dans l'intervalle, Tim Brady a continué de travailler à la création d'un nouvel organisme de service national et permanent qui réunirait les compositeurs, les interprètes, les réalisateurs et les auditeurs de musique canadienne. À cette fin, il a organisé une rencontre à laquelle assistaient des gens de la radio de la CBC ainsi que plusieurs interprètes et diffuseurs. Janet Lea était accompagnée de la réalisatrice Marilyn Dalzell, et Tim, d'Allison Cameron, Darren Copeland et Jesse Stewart (mentionnons que cette réunion à Toronto eut lieu en pleine tempête de neige, de sorte que certains invités furent incapables de s'y rendre). Une grande partie de la discussion a porté sur le projet de chaîne Radio 3 et sur l'importance capitale de ce nouveau service pour l'essor de la musique nouvelle. Tim est en communication avec la réalisatrice de Vancouver Susan Englebert au sujet de Radio 3. Parmi les autres idées soulevées lors de la réunion, citons la possibilité d'intégrer davantage de musique contemporaine dans les émissions de format libre que la Société expérimente depuis quelque temps (par exemple l'émission OUT OF THE BLUE). Ainsi, on a suggéré que l'émission pilote Music Arts Magazine mette souvent à l'affiche les compositeurs canadiens; que l'émission SOUND ADVICE propose une chronique 'Plage canadienne de la semaine'; que l'émission RSVP fasse une place à la musique canadienne.

John Weinzwieg et Tim Brady méritent toutes nos félicitations pour leurs idées et leurs démarches.

#### Conseils des arts

Plusieurs des membres élus de notre Conseil représentent aussi leur région auprès du conseil des arts de leur province respective. De plus, la LCC fait office de consultant auprès du Conseil des Arts du Canada sur une base régulière. L'année dernière, le Conseil des Arts du Canada a entrepris un examen des organismes de service nationaux s'adressant aux compositeurs du Canada (AFCC, CÉC et LCC). Pour le compte du Conseil des Arts du Canada, Tim Brady a préparé un questionnaire que beaucoup d'entre vous ont sûrement rempli. J'ai très hâte de voir quelle voie le Conseil des Arts choisira de suivre.

#### Tarifs de commandes

Pour 2000/2001, la LCC n'a pas modifié les tarifs minima suggérés. Ces tarifs sont au même niveau depuis trois ans. Ce sujet est à l'ordre du jour en permanence. Idéalement, nous aimerions voir augmenter les sommes allouées aux programmes de commandes avant de hausser les tarifs.

#### In Memoriam

Au cours de l'année passée, trois membres de longue date de la Ligue des compositeurs canadiens nous ont quittés: Jean Papineau-Couture, Bengt Hambraeus et André Prévost. Jean Papineau-Couture fut le président de la LCC de 1957 à 1959 et de 1963 à 1966. Mireille Gagné, la directrice du bureau québécois du CMC, a rendu un hommage émouvant à Jean Papineau-Couture dans le dernier Bulletin de la LCC. Le prochain numéro du Bulletin inclura des hommages particuliers à Bengt Hambraeus et à André Prévost.

#### Effectifs

Depuis mai 2001, la LCC compte 311 compositeurs membres. Nous invitons tous les membres de la Ligue à recruter des compositeurs intéressés qui ne sont pas encore membres. Soixante compositeurs se sont joints à nous l'année dernière: George Andrix, Michael Conway Baker, Rolfe Boon, Wolfgang Bottenberg, Howard Cable, Stephen Chatman, Diane Chouinard, F.R.C. Clarke, James Grant Code, Cheryl L. Cooney, Paul Cram, Andrew Creaghan, David Dahlgren, Omar Daniel, Roger Deegan, Jean Derome, Kurt Ellenberger, Roddy Ellias, John Estacio, Jean Ethridge, Clifford Ford, Claude Frenette, Vivian Fung, Mary Gardiner, Ronald Hannah, Derek Healey, Alan Heard, Suzanne Hébert-Tremblay, Sydney P. Hodkinson, Melissa Hui, Stefanos Karabekos, Jacobus Kloppers, Nikolai S. Korndorf, Norman Learo, Tony K. T. Leung, Greg Levin, David Lidov, Ramona Luengen, Svetlana Maksimovic, Luc Marcel, Kye Marshall, Philip McConnell, Sandy V.A. Moore, Kelly-Marie Murphy, Antoine Ouellette, Juliet Kiri Palmer, Nicole Rodrigue, François Rose, Helve Sastok, Heather Schmidt, Ernst Schneider, Anita Sleeman, Raoul Sosa, Roberta Stephen, Fred Stride, Peter A. Togni, Andrew Twa, Jon Washburn, Elliot Weisgarber et Gerhard Wuensch.

#### Conclusion

Permettez-moi en terminant de souhaiter une année productive à tous les membres de la LCC. En cette année marquant le 50e anniversaire de la Ligue, le nombre de nos membres atteint un chiffre record et ceci, à mon avis, fait de la LCC une organisation plus solide. Il reste toujours beaucoup à faire pour la promotion, le développement et la consolidation de la musique canadienne, mais je m'émerveille tous les jours de l'ampleur et de la diversité du talent des compositeurs que je rencontre personnellement ou dont j'entends la musique en concert et sur les ondes de Radio-Canada. N'hésitez surtout pas à me contacter, ou à contacter un membre de l'exécutif de la LCC si vous estimez qu'un sujet d'importance mérite notre attention. Je souhaite bonne chance à tous.

John Burge, président